



MODULE VRD

ELIGIBILITE FPC

OBJECTIF DE FORMATION

Acquérir des compétences théoriques et pratiques liées aux opérations de mise en œuvre des voiries et réseaux divers.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées, cellule d'application, compte-rendu de formation et d'évaluation.

**Public visé**

Tout public

**Effectif**

10 personnes

**Durée**

32 heures (4 jours)

**Pré-requis**

Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque), Aptitude médicale au port de charges.

**Visite médicale**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu**

AFBTP – Ducos

PROGRAMME

LES BASES DU VRD :

- Notion de coffrage,
- Tenir une mire,
- Respecter la verticalité,
- Poser des jalons,
- Implanter.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTIONS ROUTIÈRES ET MISE EN PRATIQUE :

- Coffrer un regard,
- Réalisation d'assainissement,
- Notion d'enrobés,
- Pose de bordures,
- Réalisation d'un regard coulé en place,
- Réalisation d'assainissement.

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif

Évaluation questionnaire et évaluation pratique continue au cours des mises en situations.
Enquête de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.